

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Gestion des réserves d'eau potable

Les actions de sensibilisation et de gestion de la ressource  
par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour 2023

*Alors que les services de l'État en Bretagne alertent sur la faible pluviométrie de l'hiver 2023 et appellent à la vigilance, l'Agglomération lance une campagne de sensibilisation à la réduction de la consommation d'eau et poursuit ses actions en faveur de la préservation de la ressource.*

#### État de la ressource

Le bilan hydrologique dit « en sortie d'hiver » réalisé par les services de l'État en Bretagne fait ressortir que les mois de novembre et décembre ont été bien arrosés, mais que la tendance s'est ensuite ralentie avec des précipitations autour de la normale en janvier, mais surtout un mois de février historiquement sec, battant de nombreux records de faiblesse de précipitations. Toutefois, le mois de mars a été bien pluvieux et a permis d'atténuer nettement le déficit de février.

Les niveaux actuels des cours d'eau sont un peu supérieurs aux normales de saison et relativement stables. La vigilance reste de mise et la situation vécue en 2022 nous amène à la prudence et à l'anticipation. C'est pourquoi, afin d'anticiper la situation estivale, les Comités de gestion de la ressource en eau des 4 départements bretons sont réactivés.

Pour rappel, l'eau potable distribuée en Bretagne provient à 75 % de ressources en eaux superficielles (retenues d'eau et rivières) et à 25 % d'eaux souterraines (pour un ratio inverse au niveau national). Ces ressources superficielles sont plus sensibles aux conditions météorologiques hivernales et printanières, et sont par ailleurs plus limitées en termes de remplissage que les nappes phréatiques.

Dans ce contexte, l'Agglomération lance une campagne de sensibilisation et poursuit les actions engagées pour une plus grande gestion de la ressource.

## Une campagne de sensibilisation

A l'été 2022, Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est fait le relai de messages de sensibilisation ainsi que des restrictions qui avaient été mises en vigueur.

Pour 2023, l'Agglomération a voulu anticiper et aller plus loin avec une campagne de sensibilisation qui s'inscrit dans le temps et délivre des messages destinés aux particuliers.

Des membres des équipes de la Régie de l'eau et de l'Autorité Organisatrice de l'Eau ont ainsi travaillé avec la Direction communication pour élaborer une campagne de sensibilisation à la réduction de la consommation d'eau.

Cette campagne, dont l'objectif est de promouvoir les bons gestes à adopter au quotidien mais aussi de les expliquer, sera déployée pendant 8 mois grâce à un dispositif numérique et aux outils de communication de la collectivité. Elle sera également mise à disposition des communes et des professionnels du tourisme et de tout acteur associatif ou économique souhaitant la relayer.

Cette campagne « L'eau est précieuse, adoptons les bons gestes » a été travaillée avec l'agence castormoricaine BeNews.



Je privilégie l'utilisation du lave-vaisselle plutôt que de faire la vaisselle à la main. La consommation d'eau du lave-vaisselle est en moyenne de 10 litres par cycle ; celle à la main est en moyenne de 40 à 60 litres ! Et je ne prélève pas la vaisselle avant de la mettre dans la machine, c'est un gâchis évitable.



Je vérifie mon compteur d'eau régulièrement pour traquer les fuites invisibles mais nuisibles ! Je relève les chiffres de mon compteur d'eau le soir avant de le coucher, je ferme tous les robinets et j'observe la consommation le lendemain matin. Un geste malin pour économiser l'eau et le sourire du plombier !

→ [Découvrez l'intégralité de cette campagne sur le site internet de l'agglomération :](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/eau-assainissement/leau-potable-au-quotidien/leau-est-precieuse-adoptons-les-bons-gestes)

[www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/eau-assainissement/leau-potable-au-quotidien/leau-est-precieuse-adoptons-les-bons-gestes](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/eau-assainissement/leau-potable-au-quotidien/leau-est-precieuse-adoptons-les-bons-gestes)

## Le déploiement de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales

La GIEP est l'une des actions essentielles engagées par l'Agglomération pour la préservation de la ressource. Il s'agit de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie dans les sols et d'en retarder les écoulements par du stockage temporaire de l'eau de pluie pour favoriser la recharge des nappes phréatiques.

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est engagée dans le déploiement de ce dispositif par une série d'actions et d'ateliers :

### Dès 2022 :

- Avec l'organisation d'une « conférence GIEP » à destination des élus et des techniciens (70 personnes) suivie de 3 ateliers techniques (45 personnes).
- Un afterwork professionnel pour les entreprises de la construction et de l'aménagement (40 personnes).

### En 2023 :

- Deux comités de pilotage PLUI ont été consacrés à la GIEP.

Au programme : sensibilisation des élus et travail sur l'ambition politique GIEP dans la réglementation du PLUI avec une étude de cas à Plérin (lotissement des Terres Blanches).

- Réalisation d'un "guide pratique GIEP" dont la promotion a été réalisée par la biais d'une conférence à destination des collectivités (80 personnes) et un afterwork à destination des élus et des professionnels (60 personnes).

Par ailleurs, Saint-Brieuc Armor Agglomération est candidate auprès du projet « Co-designing Green Streets » financé par le programme européen Interreg Mer du Nord.

Le principe est de développer et tester des solutions / outils avec les partenaires du programme pour :

- améliorer la gestion de l'eau (inondations /sécheresse) et les îlots de chaleur dans les rues en testant des matériaux innovants,
- impliquer les parties prenantes dans la mise en œuvre de solutions techniques (habitants, aménageurs, propriétaires, élus),
- mesurer et suivre l'impact des solutions mises en œuvre.

Dans ce cadre, une démarche "expérimentale" a été lancée à l'échelle de l'agglomération sur les communes de Saint-Brieuc et de Plérin avec une étude du potentiel de déconnexion des eaux pluviales.

## Investissements et lutte contre les fuites d'eau

Les nouvelles délégations de service public contractualisées au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ont été l'occasion de travailler plus particulièrement sur cette problématique des fuites sur le réseau avec un taux d'exigence important envers les délégataires.

Le travail avait été engagé en 2022 et est poursuivi dans le cadre des nouveaux contrats de DSP.

Ainsi, par exemple, les actions engagées dans le secteur Nord de l'Agglo a permis de passer d'un taux de rendement des réseaux de 50 à 70 %. Le travail se poursuit avec le renouvellement d'organes hydrauliques, la sectorisation du réseau pour une réactivité plus importante en matière de recherche de fuites et d'exploitation ; mais aussi des travaux de renouvellement de canalisations dans les secteurs fuyards.

Par ailleurs, Saint-Brieuc Armor Agglomération poursuit ses investissements sur la modernisation de son réseau avec 8,3M€ de travaux prévus pour 2023 (renouvellement des réseaux).

Pour mémoire, il y a environ 2100 km de réseaux d'eau potable.

### **Une nouvelle usine de l'eau peu consommatrice... d'eau**

**La nouvelle usine** produira 1 850 m<sup>3</sup> d'eau par heure (*contre 1 550 m<sup>3</sup> heure maximum aujourd'hui*). Ce dimensionnement des besoins futurs a été établi sur la base d'un développement dynamique de l'agglomération et d'une solidarité départementale élargie (37 000 m<sup>3</sup> / jour dont 11 000 m<sup>3</sup> produits pour le Syndicat Départemental D'Alimentation En Eau Potable, SDAEP22).

L'usine actuelle utilise 10 % de l'eau pompée pour produire de l'eau potable pour le lavage des équipements. **La future usine n'utilisera que 3,6 % de l'eau captée et elle sera réutilisée en eau non potable pour des usages :**

- industriels à la STEP et au port du Légué,
- domestiques dans des bâtiments tertiaires (eau des toilettes),
- en borne incendie.

Enfin, une étude est en cours sur la tarification de l'eau. Elle donnera lieu à des arbitrages sur la fin de l'année 2023.

**Contact presse :**

Chrystele Brocherioux / [chrystele.brocherioux@sbaa.fr](mailto:chrystele.brocherioux@sbaa.fr) / 07.84.02.76.08